

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 21 Décembre). Le roi a fait le 13 de ce mois, l'ouverture du parlement, convoqué par anticipation pour ce jour-là. Il ne s'est passé rien d'extraordinaire à cette occasion, si ce n'est que tous les soldats des gardes, qui n'étoient pas de service, avoient reçu ordre d'être le matin à la parade, pour former une double haie depuis St.-James jusqu'à la chambre des pairs. Les communes s'y étant rendues suivant l'usage, S. M. prononça un discours, dont voici la traduction,

Milords & Messieurs,

„ Ayant jugé nécessaire de mettre sur pied une partie de la milice de ce royaume, je vous ai convoqué, en vertu des dispositions de la loi, dans le délai fixé à cet effet; & à tous égards ce m'est une grande satisfaction de vous voir assemblés en parlement dans la conjoncture présente. Je me serois estimé heureux, si j'eusse pu vous annoncer la continuation assurée & sans trouble de toutes les bénédictions, que mes sujets ont retirées d'un état de tranquillité; mais il s'est présenté récemment des événemens, qui exigent notre vigilance & nos efforts réunis, pour conserver les avantages dont nous avons joui jusqu'à présent. Les manœuvres séditieuses qui ont été réprimées en grande partie par la déclaration ferme & positive que vous avez faite dans la dernière session, ainsi que par le concours général de mon peuple dans les mêmes sentimens, ont été renouvelées depuis peu d'une manière plus ouverte & avec une activité redoublée. Un esprit de tumulte & de désordre (suite naturelle de manœuvres de cette espee) s'est manifesté par des actes de sédition & d'insurrection, qui ont exigé l'interposition d'une force militaire,